

**REUNION DES FAMILLES**

Du 19 Avril 2016

Etaient présents :

- Mme BOUCHAUD-VOLLEAU Valérie, Présidente du Conseil d'Administration,
- M. FAUGEROLAS Patrick, Directeur,
- Mme MERCEREAU Sarah, Diététicienne,
- Mme RODRIGUEZ Yvette, Représentante des Familles,
- Mme PERLOT Chantal, Représentante du personnel,
- Mme GRENAT Martine, Représentante du personnel,
- Mme PATRIN Emilie, Adjointe administrative,
- Les Familles,
- Les Résidents.

Excusés :

- Mme GARAND Florence, Attachée de Direction,
- Dr DUPONT Alain, Médecin coordonnateur,
- Mme NOEL Marie-Anick, Cadre de Santé,

Monsieur FAUGEROLAS rappelle aux familles présentes le repas de l'été qui aura lieu le 9 Juillet prochain.

TRAVAUX

Monsieur FAUGEROLAS informe les familles que le panneau de déclaration des travaux vient d'être posé.

Les entreprises ont été retenues par Val Touraine Habitat, le propriétaire de l'établissement.

Monsieur FAUGEROLAS rappelle que ces travaux n'auront aucune répercussion sur le prix de journée.

Le démarrage des travaux est prévu pour la semaine prochaine.

Ces travaux porteront dans un premier temps sur :

- Le changement des baies vitrées,
- L'agrandissement du salon,
- L'ouverture par une porte à côté de la cheminée,
- Le changement des luminaires,
- Le changement de revêtements des sols et murs,
- La terrasse.

Dans un second temps, les travaux porteront sur l'aménagement du hall d'entrée, le jardin et la salle d'animation.

Concernant le jardin, un appel d'offres va être lancé dans les prochaines semaines afin de choisir un paysagiste.

Une commission avec des groupes de travail va être mise en place avec la cuisine, la diététicienne, l'animatrice pour le changement du mobilier afin que celui-ci soit plus adapté aux résidents.

Exemple : des tables avec des pieds centraux pour les fauteuils roulants – des tables des 2-4-6 personnes à hauteur variable ainsi que de la vaisselle adaptée.

Ce changement de mobilier et de vaisselle sera payé par l'EHPAD.

La fin des travaux est prévue pour le mois d'octobre. Ils représentent un peu plus de 500 000 €.

Ces travaux engendreront de la poussière et du bruit. Un rendez-vous est prévu avec Val Touraine Habitat et les entreprises afin d'attirer leur attention sur l'EHPAD qui accueille des personnes âgées.

ACTUALITE

Monsieur FAUGEROLAS rappelle que l'EHPAD a terminé l'année 2015 en excédent. Cet excédent a été affecté en réserve pour répondre au changement de mobilier et vaisselle.

Il est constaté qu'il y a une augmentation des demandes d'hébergement temporaire. Cependant, l'EHPAD ne peut pas répondre à toutes ces demandes.

Madame BOUCHAUD rappelle aux personnes la présence de Madame RODRIGUEZ, la représentante des familles.

DIVERS

- Questions familles sur l'organisation en cas de décès :

Madame RODRIGUEZ demande s'il existe une chambre mortuaire au sein de l'EHPAD.

Monsieur FAUGEROLAS répond qu'il n'en n'existe pas car cela est très règlementé.

Il faudra en débattre pour connaître le besoin. Actuellement l'EHPAD ne le permet pas.

Dans ce cas, la question est posée de savoir comment on gère la prise en charge des personnes décédées entre le décès et le transfert de la personne.

Madame PERLOT, représentante du personnel intervient et explique :

Tant que le médecin n'est pas passé, le personnel ne touche pas au corps.

Puis une fois qu'il est passé, le médecin établit un certificat médical.

La famille est prévenue.

Puis la toilette mortuaire est faite en lien avec la famille.

La chambre est préparée.

Quand un décès survient la nuit, la procédure est identique. Cependant à la place du médecin c'est le 15 qui est appelé.

La famille est appelée si celle-ci a laissé des consignes pour être dérangé ou non la nuit. Sinon la famille est prévenue le matin.

Pour les personnes en fin de vie, la famille est accueillie et un lit est mis à disposition si elle le souhaite.

La famille peut appeler à n'importe quel moment de la nuit et y compris venir et sonner à l'EHPAD.

Si le résident n'a pas de famille, appel à la mairie et celle-ci appelle les pompes funèbres.

- Question sur le personnel pour prendre en charge les résidents qui rentrent de plus en plus tard et donc plus dépendants : Monsieur FAUGEROLAS répond que l'EHPAD n'aura pas plus de personnel. C'est l'ARS qui octroie l'accord d'avoir plus de postes. Le personnel bénéficie de formations afin de mieux prendre en charge les personnes âgées.

Depuis fin 2013, l'EHPAD a reçu des moyens supplémentaires : plus de temps de psychologue, de diététicienne et également des postes d'aides-soignantes.

Ainsi que du matériel supplémentaire pour une meilleure prise en charge des résidents. Le poste infirmier a été également été réaménagé.

- Question sur le repas de l'été du 9 juillet prochain : le thème sera la guinguette.

En raison des travaux qui seront commencés, une partie des tables sera mise à l'intérieur du hall ainsi que des barnums et tables à l'extérieur.

- Question bénévolat : oui, il y a des bénévoles. Monsieur FAUGEROLAS tient à les remercier.

Si des personnes sont intéressées, elles sont les bienvenues.

Madame BOUCHAUD fera un encart sur le prochain bulletin municipal.

Remerciements aux participants.

Le Directeur,



P. FAUGEROLAS

